



Comment bien gérer son cabinet libéral : du projet à la gestion du quotidien

L'exercice libéral est une véritable gestion d'entreprise individuelle.

Il nécessite, au minimum, des connaissances, thérapeutiques bien sûr, mais également juridiques (droit de la santé, droit de l'urbanisme, droit des contrats, droit des sociétés, droit fiscal, etc.), déontologiques et conventionnelles.

La bonne gestion d'un cabinet libéral permet de faciliter la vie des professionnels par exemple lors de la création d'une activité mais aussi pour la gestion du quotidien.

Une bonne gestion permet au professionnel d'améliorer considérablement son ratio recette/bénéfice afin d'avoir un meilleur rendement financier pour un nombre d'heure de travail équivalent ou moindre.

Nous allons examiner les défis rencontrés par les cabinets libéraux, depuis la phase de projet jusqu'à la création et la gestion du quotidien en développant tous les sujets des problématiques juridiques au management en passant par la création d'un business plan ou l'optimisation fiscale.

PRISE EN CHARGE	DURÉE	OBLIGATION TRIENNALE
FIFPL / OPCO	14 heures	NON

Le programme pour mieux apprendre à gérer son cabinet libéral (14 heures formation continue)

Évaluation initiale des connaissances

1. Introduction (5 min)

2. Introduction à la création de cabinet (85 min)

- a. Spécificités financières lié au début d'activité : création ou reprise, notion d'ACRE
- b. Notion de management

3. Différents montages juridiques possibles pour un cabinet libéral en kinésithérapie (70 min)

- a. Utiliser les différents statuts et les contrats adaptés
- b. Les modalités d'exercice en kinésithérapie libérale : individuel ou libéral
 - a. De l'exercice collectif aux sociétés
 - c. Les exercices pluriprofessionnels
 - b. Et si nous parlions d'argent ?
 - d. Comment choisir entre le régime micro-BNC ou le régime de la déclaration contrôlée ?

4. Le montage financier : le business plan (60 min)

- a. Définition et utilités du business plan
- b. Le contenu du business plan

5. La bonne gestion d'un cabinet libéral (130 min)

- a. Trois règles de base pour une bonne gestion
- b. Les frais de blanchissage et les frais de véhicule
- c. La TVA, l'exonération de plus-value et un bon usage des règles conventionnelles

6. L'optimisation fiscale (125 min)

- a. Des pistes pour une optimisation fiscale (mes institutions : couverture maladie, retraite et invalidité)
- b. Les droits de l'assuré : maternité, paternité, arrêts maladie
- c. Couvertures complémentaires : Madelin ou non ?
- d. Et dans le cadre de l'immobilier
- e. Location ou achat
- f. Situation : ZRR ZFU Zonage sur ou sous dotation
- g. Évaluation de cabinet : quels sont les éléments pertinents d'évaluation ?

7. Conclusion (5 min)

Questionnaire final d'avis sur la formation

[Cliquez ici pour vous inscrire](#)

Les objectifs pédagogiques

- Avoir des outils pour créer ou reprendre un cabinet libéral en kinésithérapie
- Apprendre à bien gérer votre cabinet libéral
- Être capable de réaliser un business plan
- Savoir bien utiliser et lire nos contrats professionnels
- Connaître les différentes modalités d'exercices possibles
- Améliorer la gestion de notre cabinet en utilisant au mieux les règles fiscales et conventionnelles
- Avoir les outils pour optimiser votre fiscalité





Mickaël Mulon

Comment bien gérer son cabinet libéral :
du projet à la gestion du quotidien



Mickaël Mulon

Comment bien gérer son cabinet libéral :
du projet à la gestion du quotidien

Votre conférencier



Mickaël Mulon

Diplômé d'un Master en sciences de l'éducation et d'un master en Droit de la santé, ancien président de l'URPS des masseurs-kinésithérapeutes de Nouvelle Aquitaine et du syndicat national, il a à cœur de partager ses connaissances et ses expériences en tant que conférencier et formateur pour rendre les professionnels de santé plus sensible au contexte conventionnel et juridique qui impactent nos activités professionnelles au quotidien.



Public concerné et matériels nécessaires :

Cette action s'adresse aux kinésithérapeutes, diplômés, du débutant au professionnel de santé aguerri. L'accès à la formation nécessite une connexion internet et du matériel informatique tel qu'un ordinateur, tablette ou smartphone.

Aucun pré-requis nécessaire.

Le type d'évaluation pratiqué :

Nous pratiquons à chaque étape de la formation des évaluations :

- Évaluation initiale des connaissances
- Exercices et auto-évaluations, avec correction détaillée après chaque partie.
- Questionnaire final d'évaluation.
- Questionnaire final d'avis sur la formation.

Cliquez ici pour vous inscrire



Informations pratiques

Janvier 2024

Thème : S06-051 - Droit, législation et expertise en kinésithérapie

NACPRO : S0320230140010

Organisme DPC N° 9105

- Formation e-learning, vidéos et contenu accessibles en illimité
- Fiches pratiques téléchargeables et certificat validant
- Éligible OPCO et FIFPL
- Période pour suivre la formation : 3 mois
- Tarif FIFPL : 200 €
- Groupe privé d'entraide destiné aux inscrits